

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 11 JUIN 2018, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin, Jocelyn Robert et Robin Gauthier.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

---

139-2018

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

---

140-2018

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14-05-2018, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Sollicitations, invitations, adhésions
7. Approbation des comptes du mois d'avril 2018
8. Confirmation d'un prêt de 150 000 \$ à la CDE des Grandes plaines pour l'achat du presbytère et signature de l'entente
9. Renouvellement du contrat d'opération d'une fourrière municipale
10. Dépôt d'un projet au Fonds territorial - Camp d'initiation au basketball
11. Adoption d'une politique en matière d'alcool et de drogues
12. Autorisation de destruction de documents
13. Officialisation d'engagement - Emplois occasionnel et étudiants
14. Soumissions - Matériel granulaire pour 2018
15. Soumissions - Béton de ciment pour 2018
16. Soumissions - Rapiéçage pour 2018
17. Offre de services - Nettoyage des puits de la CAO
18. Offre de services - Développement et démarrage printanier des puits de la CAO
19. Soumissions - Lignage routier pour 2018
20. Soumissions - Sondages de l'avenue Picard
21. Soumissions - Auscultation spécifique de l'avenue Picard
22. Correspondance
23. Rapport des élus
24. Questions du public
25. Varia
26. Prochaine assemblée publique le 16 juillet 2018
27. Levée de l'assemblée

---

141-2018

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

142-2018

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14-05-2018, AVEC  
DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 mai 2018, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 mai 2018, tel que déposé à la présente séance;

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

143-2018

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

L'assemblée publique extraordinaire qui avait été annoncée pour le 28 mai à dû être annulée pour des raisons administratives.

---

144-2018

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

Comité de vigie de la MRC de Maria-Chapdelaine Étude de marché du CIUSSS	500 \$
Centre alpha Le Tracé inc. Activité de fin d'année de formation (prêt salle)	valeur de 220 \$
Mouvement Action Chômage Campagne de financement 2018-2019	25 \$
Fédération québécoise des municipalités Congrès 2018 (3 participants)	2 340 \$
Orchestre à vents de Normandin Concert de fin d'année	150 \$
Tournoi de balle donnée Tournoi 2018 (prêt de matériel)	valeur de 700 \$
Classique de golf Résolu Tournoi 2018 (2 participants)	200 \$
Course de lit de Girardville Édition 2018 (4 participants)	100 \$

NOTE: La demande de l'organisme suivant a été refusée: Écurie JackMan (compétition équestre).

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

145-2018

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS  
D'AVRIL 2018 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois d'avril 2018 et que le tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois d'avril 2018 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois d'avril 2018, pour un montant de 359 328.79 \$, le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifiées par l'élue mandatée à cette fin.

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DE CRÉDIT  
DU DIRECTEUR FINANCIER NUMÉRO 04-2018

Je soussigné, Gilles Potvin, directeur financier de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

146-2018

CONFIRMATION D'UN PRÊT DE 150 000 \$ À LA  
CDE DES GRANDES PLAINES POUR L'ACHAT  
DU PRESBYTÈRE ET SIGNATURE DE  
L'ENTENTE :

CONSIDÉRANT que la CDE des Grandes plaines a besoin de financement pour le projet d'achat du presbytère au 1069 rue Saint-Cyrille;

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin et la CDE des Grandes plaines reconnaissent les avantages d'une collaboration entre les deux organismes pour la réalisation d'un projet de développement économique;

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin accepte de prêter un montant de 150 000 \$ à la CDE des Grandes plaines pour l'achat du presbytère;

CONSIDÉRANT l'article 93 de la *Loi sur les compétences municipales* permet à une municipalité locale de constituer un organisme pour des fins de promotion industrielle et/ou commerciale et lui confier l'organisation et la gestion d'activités relatives aux buts qu'il poursuit;

CONSIDÉRANT qu'un des buts de la CDE des Grandes plaines est de favoriser l'expansion industrielle, commerciale, économique et touristique du territoire de la ville de Normandin;

CONSIDÉRANT que la CDE soutient le développement économique du territoire de la ville de Normandin en favorisant l'implantation et le développement de nouvelles entreprises locales par tous les moyens possibles et légaux;

CONSIDÉRANT qu'afin d'établir les modalités dudit prêt, une entente doit être signée entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal entérine le document de Protocole d'entente entre la CDE des Grandes plaines et la Ville de Normandin pour établir les modalités du prêt de 150 000 \$, et qu'il fasse partie de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit;
- b) Que monsieur Mario Fortin et madame Lyne Groleau, respectivement maire et directrice générale et greffière, soient mandatés à signer, pour et au nom de la Ville de Normandin, le protocole ci-haut mentionné.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

147-2018

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT  
D'OPÉRATION D'UNE FOURRIÈRE  
MUNICIPALE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

- a) Que le conseil municipal de Normandin accepte de renouveler l'entente d'opération de la fourrière municipale avec "Le Refuge Animal inc.", du 1er avril 2018 au 31 mars 2019, au coût total de 13 574.51 \$ plus taxes, sur lequel est déduit le montant estimé des revenus de licences de chiens (8 200 \$) payées par les résidents de Normandin, et le solde (5 374.51 \$), plus les taxes du contrat total, étant payable en deux versements égaux de 3 703.65 \$;
- b) Que monsieur Mario Fortin et madame Lyne Groleau, respectivement maire et directrice générale et greffière de la Ville de Normandin, soient mandatés pour signer tous les documents nécessaires à cette fin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

148-2018

DÉPÔT D'UN PROJET AU FONDS TERRITORIAL  
- CAMP D'INITIATION AU BASKETBALL :

CONSIDÉRANT que les engagements du Fonds participatif administré par la Ville doivent être entérinés;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal de la Ville de Normandin entérine une contribution financière par le fonds participatif pour le projet suivant:

PROJET	DEMANDEUR	MONTANT ALLOUÉ
Camp d'initiation au basketball	Équipe de basketball	150 \$

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

149-2018

AUTORISATION DE DESTRUCTION DE  
DOCUMENTS :

CONSIDÉRANT que Madame Manon Leclerc, conseillère en gestion documentaire à la Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine, a préparé une liste des documents à disposer, en respect avec les délais du calendrier de conservation établi pour la Ville de Normandin;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

CONSIDÉRANT que cet exercice a été réalisé dans le cadre du mandat en gestion documentaire liant la Ville de Normandin avec ladite Société d'histoire par le biais de la MRC de Maria-Chapdelaine;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil de la Ville de Normandin autorise la destruction des documents apparaissant sur la liste déposée le 11 juin 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

150-2018

OFFICIALIZATION D'ENGAGEMENT - EMPLOIS  
OCCASIONNELS ET ÉTUDIANTS :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner les engagements des candidats retenus par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à titre d'emplois "occasionnel" et "étudiant" à la Ville de Normandin pour les dates d'entrée en poste mentionnées et selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur:

EMPLOYÉ	FONCTION	DÉBUT DE L'EMPLOI
Gervais Fortin	Préposé à l'entretien CAO	18 juin 2018
Tamara Trottier	Préposée au restaurant CAO	20 juin 2018
Rosaly Potvin	Préposée à l'accueil CAO	18 juin 2018

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

151-2018

SOUMISSIONS - MATÉRIEL GRANULAIRE POUR  
2018 :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

SOUMISSIONNAIRE INVITÉ	*PRIX UNITAIRE Concassé \$/t.m.	*PRIX UNITAIRE Sable \$/t.m.	NOTES
Fernand Boilard inc.	-	-	Non déposé
G. Lévesque terrassement	14.95 \$	5.74 \$	Conforme

\*Les taxes sont exclues.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal accorde le contrat de fourniture de matériel granulaire pour la saison 2018 au seul soumissionnaire conforme, soit "G. Lévesque terrassement" au prix par tonne métrique de 14.95 \$ pour le concassé et 5.74 \$ pour le sable, plus les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 14 mai 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

152-2018

SOUSSIONS - BÉTON DE CIMENT POUR  
2018 :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

<b>SOUSSIONNAIRE INVITÉ</b>	<b>*PRIX \$/ m<sup>3</sup></b>	<b>NOTES</b>
Béton Carrière Itée (Béton Provincial)	204.64 \$	Conforme
Bétonnières Lac-St-Jean (Groupe Riverin)	178.21 \$	Conforme

\*Les taxes sont incluses.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal accorde le contrat de fourniture de béton de ciment pour la saison 2018 au plus bas soumissionnaire conforme, soit "Bétonnières Lac-St-Jean" au prix de 178.21 \$ par m<sup>3</sup>, incluant les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 22 mai 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

153-2018

SOUSSIONS - RAPIÉÇAGE POUR 2018 :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

<b>SOUSSIONNAIRE INVITÉ</b>	<b>*PRIX \$/t.m. Manuel</b>	<b>*PRIX \$/t.m. Mécanique</b>	<b>NOTES</b>
Asphalte Dallaire et St-Pierre	-	-	Non déposé
B.R. Asphalte	185 \$	175 \$	

\*Les taxes sont exclues.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal accorde le contrat de rapiéçage d'asphalte pour la saison 2018 au seul soumissionnaire conforme, soit "B.R. Asphalte" au prix par tonne métrique de 185 \$ posé manuellement et 175 \$ posé mécaniquement, plus les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 22 mai 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

154-2018

OFFRE DE SERVICES - NETTOYAGE DES PUIITS  
DE LA CAO :

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de la firme MGA Geoservices inc. pour le nettoyage et la mise en marche des puits P1, PW1 et P2 de la Chute à l'Ours;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

- a) Que le contrat pour la supervision du nettoyage et démarrage printanier des puits P1, P2 et PW-1 à la CAO, soit accordé à la firme "MGA Geoservices" au prix de 2 265 \$ plus taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission numéro 662.
- b) Que monsieur Steeve Mailloux, directeur des travaux publics soit autorisé à signer tous les documents nécessaires, pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

155-2018

OFFRE DE SERVICES - DÉVELOPPEMENT ET  
DÉMARRAGE PRINTANIER DES PUIITS DE LA  
CAO :

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de l'entreprise "Puisatier nordic" pour le développement et le démarrage printanier des puits P1, PW1 et P2 de la Chute à l'Ours;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

- a) Que le contrat pour le développement des puits P1, P2 et PW-1 et le démarrage printanier à la CAO, soit accordé à "Puisatier nordic" au prix de 3 910 \$ plus taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission numéro 1067.
- b) Que monsieur Steeve Mailloux, directeur des travaux publics soit autorisé à signer tous les documents nécessaires, pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

156-2018

SOUMISSIONS - LIGNAGE ROUTIER POUR  
2018 :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

<b>SOUMISSIONNAIRE INVITÉ</b>	<b>*PRIX \$ / m. linéaire</b>	<b>NOTES</b>
Inter-Lignes	-	Non déposé
Lignes Maska	0.660 et 1.320**	Conforme
Pro-Lignes	-	Non déposé
Lingco	0.895 et 1.300	Conforme

\*Les taxes sont exclues.

\*\*Prix unitaire majoré selon le prix de la ligne simple.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal accorde le contrat de lignage routier pour la saison 2018 au plus bas soumissionnaire conforme, soit "Lignes Maska" au prix de 0.66 \$ et 1.32 \$ le mètre linéaire, plus les taxes, pour 8 200 mètres de lignes simples et 500 mètres de lignes doubles, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 16 mai 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

157-2018

SOUMISSIONS - SONDAGES DE L'AVENUE  
PICARD :

CONSIDÉRANT la soumission reçue pour sondages de l'avenue Picard:

<b>SOUMISSIONNAIRE INVITÉ</b>	<b>*PRIX</b>	<b>NOTES</b>
Englobe	10 669 \$	Conforme
G.H.D.	-	Non déposé
SNC Lavalin	-	Non déposé

\*Les taxes sont exclues.

EN CONSÉQUENCE:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

- a) Que le conseil municipal accorde le contrat de sondages de l'avenue Picard au seul soumissionnaire conforme, soit "Englobe" au prix de 10 669 \$, plus les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission numéro 2018-PI53-0192 rev.01.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

158-2018

SOUMISSIONS - AUSCULTATION SPÉCIFIQUE  
DE L'AVENUE PICARD :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour auscultation spécifique de l'avenue Picard:

<b>SOUMISSIONNAIRE INVITÉ</b>	<b>*PRIX</b>	<b>NOTES</b>
N.C.S.	6 390 \$	Conforme
Test-Air	7 130 \$	Conforme
SNC Lavalin	-	Non déposé

\*Les taxes sont exclues.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

- a) Que le conseil municipal accorde le contrat pour auscultation spécifique de l'avenue Picard au plus bas soumissionnaire conforme, soit "N.C.S." au prix de 6 390 \$, plus les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 31 mai 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

159-2018

CORRESPONDANCE :

Aucune.

160-2018

RAPPORT DES ÉLUS :

Chacune des élues et chacun des élus informent l'assemblée des activités auxquelles elles et ils ont pris part depuis l'assemblée précédente.

161-2018

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

162-2018

VARIA :

Aucun.

163-2018

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 16  
JUILLET 2018 :



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

164-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 51.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Mario Fortin, maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière